Championnat départemental par équipes de TROIS (3) SEINE et MARNE - Saison 2020 - 2021

Date prévue

6-oct.-20

Date réelle : DIVISION Honneur Poule Sud Journée 1

utole	D
TOUS LES SPORTS	AUTREMENT TENNIS DE TABLE

Equipe receveuse		Equipe visiteuse	
VENEUX	4	VENEUX	3

	Code	NOM - Prénom	Clt.	Licence			Code	NOM - Prénom	Clt.	Licence
Α	1	AGRON Patrice	768	97065885		Х	76	WALIGORA Emmanuel	907	87409325
В	16	CROIZE Christian	679	87428684		Υ	49	MOLINARI Michel	903	87427194
С	48	MARIE Rémi	745	97064194		Z	32	HONG Ich	941	97064374
Double	1	AGRON Patrice	768	97065885		Double	76	WALIGORA Emmanuel	907	87409325
Double	48	MARIE Rémi	745	97064194			32	HONG Ich	941	97064374

(victoire en simple 1 pt, en double 2 pt)

Set 1	Set 2	Set 3	Set 4	Set 5	VENEUX 4	ABC		XYZ	VENEUX 3	Remarque
-6	-5	-3			AGRON Patrice	0	A - X	1	WALIGORA Emmanuel	
-4	-5	-6			CROIZE Christian	0	B - Y	1	MOLINARI Michel	
9	-10	-5	-8		MARIE Rémi	0	C - Z	1	HONG Ich	
-5	-8	-7			VENEUX 4	0	DOUBLE	2	VENEUX 3	
-7	-5	-5			CROIZE Christian	0	B - X	1	WALIGORA Emmanuel	
-3	-9	8	-8		AGRON Patrice	0	A -Z	1	HONG Ich	
7	4	-8	5		MARIE Rémi	1	C - Y	0	MOLINARI Michel	
-5	-10	-4			CROIZE Christian	0	B - Z	1	HONG Ich	
-9	6	-9	-8		MARIE Rémi	0	C- X	1	WALIGORA Emmanuel	
-5	-5	-8			AGRON Patrice	0	A - Y	1	MOLINARI Michel	

Total 1 10

PARTIE B: (victoire 3 pts)

				(,,		
				RESULTAT		
VENEUX 3	BAT	VENEUX 4	Cap. VENEUX 3	MOLINARI Michel	Juge Arbitre	
10 points		1 points	Cap. VENEUX 4	CROIZE Christian	LOQUET MARION	

<u>IMPORTANT</u>: Envoyer la feuille de match au responsable du Championnat à Trois: <u>Jerôme GUIGNARD</u> mail <u>csctt@wanadoo.fr</u>

Mettre en copie le Club visiteur : marion.lt@hotmail.com

SAUVER FICHIER SOUS

3J1-Honneur-Sud-VENEUX 4-VENEUX 3

RECLAMATIONS (à faire par le réclamant au cours de la rencontre ou après celle-ci)						

REGLEMENT

- Le juge arbitre est désigné, en commun accord par les capitaines. En cas de litige, c'est le capitaine visiteur qui remplit cette fonction.
- Avant la rencontre, l'attribution des lettres est faite par tirage au sort.
- Chaque capitaine désigne ensuite la composition de son équipe, avec présentation obligatoire des licences.
- Lorsqu'un joueur est absent, la place vacante doit figurer dans la formation 1
- Les matchs ont lieu obligatoirement dans l'ordre prévu.
- L'envoi de la feuille de rencontre au responsable du championnat, incombe à l'équipe qui reçoit, et cela au plus tard dans un délai de 48 heures